J.A. MARTIGNY, lundi 10 juillet 1961 — N° 79

101e année

Abonnements

Suisse . . . . . Fr. 18.–
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger . . . . Fr. 26.–

Chèques postaux II c 58

Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 13 ct. le mm. ou son espace

Réclames : 30 ct.

Avis mortuaires : 30 ct.

Régie des annonces : Publicitas Sion et succursales

Courts métrages

Que de précisions !

● *Un correspondant particulier de l'Agence télégraphique suisse qui fait son travail avec précision est bien celui qui a rédigé un communiqué sur le Bureau de prévoyance pour les Suissesses de Grande-Bretagne. Ecoutez :*

« En 1960, un peu plus de cinquante jeunes filles et femmes ont été rapatriées par les soins du Bureau, soit environ un tiers de moins qu'une année auparavant.

Cependant, un peu plus de la moitié étaient en espérance. Au total, on a dénombré 29 naissances illégitimes. La plupart de ces jeunes filles ont accouché en Suisse. Six enfants illégitimes sont nés en Grande-Bretagne. Dans la moitié des cas, les pères étaient des noirs. Le bureau de prévoyance a aussi eu à s'occuper de délits commis par des jeunes Suissesses. Mais le nombre de ces délits est tombé heureusement de 26 en 1959 à 16 en 190. Sept Suissesses ont été en prison, dont une pour tentative de contrebande, et les six autres pour infractions aux dispositions de la police des étrangers. Le bureau de prévoyance a dû venir en aide à près de 120 ressortissantes suisses aux prises avec des difficultés concernant leur occupation professionnelle. Il ne s'est pas agi seulement de jeunes bonnes de ménage, mais encore de jeunes filles placées « au pair » ou encore des sœurs infirmières, d'employées de commerce et de coiffeuses. »

A vous dégoûter d'apprendre l'anglais !...

Face au danger !

● *Cet appel guerrier s'adresse... aux piétons ! Le danger c'est l'automobiliste. Le Bureau suisse d'étude pour la prévention des accidents lance une campagne en raison de plusieurs accidents qui se sont produits du fait que des piétons marchent sur le bord droit de la route. « Marchez à gauche, face au danger » recommande un panneau.*

8 millions de paysans et d'ouvriers agricoles doivent disparaître !

« Huit millions de paysans et d'ouvriers agricoles doivent disparaître, pour assurer le bonheur de l'Europe en 1975 », voilà ce qu'a déclaré lors d'une conférence de presse tenue à Paris, en mars de cette année, le responsable de la politique agricole commune de la Communauté économique européenne.

Cette déclaration a causé une profonde inquiétude au sein de la population agricole et des organisations professionnelles. Elle a éveillé l'impression que l'agriculture est considérée dans certains milieux comme une profession « rétrograde », artificiellement entretenue au détriment des autres secteurs économiques.

Il est dangereux de prédire aujourd'hui déjà, par la publication de chiffres schématiques, le minimum acceptable de population agricole dans l'ensemble de la population d'un pays. L'expérience nous apprend en effet que même dans les pays considérés comme modernes du point de vue de la structure agricole, les succès économiques ne sont pas encore satisfaisants. Il est en effet erroné de vouloir soutenir la thèse selon laquelle le travail humain peut être remplacé d'une manière illimitée par le moteur et la machine. Les principes qui sont à la base de la production agricole ne sauraient être confrontés avec ceux en vigueur dans l'industrie. Les efforts déployés jusqu'ici par l'agriculture en vue de remplacer le travail humain par la machine ont démontré qu'il n'est pas toujours possible de diminuer les frais de production par ce moyen. De cette constatation, il ressort aussitôt que la diminution de la main-d'œuvre agricole se heurte à des limites qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible de fixer pour l'instant, alors même qu'un certain nombre de travailleurs seront encore libérés du fait de l'amélioration de la structure technique, économique et sociale dans l'agriculture.

Il est bien nécessaire de rationaliser la production agricole et d'améliorer les produits de la terre. Pour y parvenir, il est indispensable qu'existe l'entraide paysanne, ainsi que la collaboration des autres secteurs économiques, dans la mesure que l'on est en droit d'exiger. La Confédération européenne de l'agriculture a, de son côté et à réitérées reprises, formulé de semblables propositions et s'est basée pour ce faire sur la conviction établie que l'exploitation agricole familiale, forme caractéristique de l'agriculture européenne est parfaitement accessible au progrès technique. L'existence de cette forme d'exploitation est toujours justifiée même pour l'avenir. Le maintien et l'amélioration de l'exploitation agricole familiale forme l'idée directrice de l'activité de la Confédération européenne de l'agriculture, dans le domaine de la politique agricole.

La pression démographique dans l'agriculture ne se fait pas sentir avec la même force tant au sein de la Communauté économique européenne que dans l'ensemble des pays européens, si l'on considère chaque pays en particulier. Dans certains de ces pays, la population agricole est estimée insuffisante et surtout, en dernier lieu, à cause du manque évident de main-d'œuvre agricole. Il est regrettable que la nécessité d'une population agricole nombreuse, dont l'existence est assurée et dont l'importance sur les marchés industriel et artisanal ne saurait être négligée, n'est même pas partout reconnue.

Nous maintenons notre avis selon lequel le plein-emploi de ceux parmi les agriculteurs qui seraient amenés à changer de profession ne saurait être garanti à l'ère de l'automation et particulièrement lors des périodes de récession. On ne saurait encourager dans quelque mesure que ce soit, l'exode des ouvriers agricoles, sans prendre en considération les dangers et les tensions sociales qui pourraient en résulter. De plus, il faudrait accorder aux agriculteurs qui embrassent une autre profession toutes les facilités qui puissent leur permettre de préparer et de réaliser ce changement. Nous sommes convaincus qu'une amélioration de la situation agricole dans une nouvelle orientation économique européenne ne doit pas absolument impliquer le maintien des petites exploitations agricoles non viables. Il s'agit bien plutôt d'appliquer les mesures adéquates afin d'encourager les exploitations agricoles viables et de maintenir aussi nombreuse que possible une population agricole dont l'existence est assurée SRIA

Concours des pontonniers

La cité balnéaire de Rheinfelden a servi de cadre, en fin de semaine, au concours fédéral des pontonniers. Des équipes en provenance de toute la Suisse ont disputé cette originale épreuve cette année. Notre photo montre la section de Berne lors des concours de sections.

Vous m'en direz tant !

Retour de vacances.

Eh ! non, nous n'allons pas juger du comportement d'un peuple entier sur celui de quelques individus, mais les Allemands que nous avons rencontrés, sur nos chemins, en Suisse, ont failli parfois nous agacer par leur sans-gêne.

Petite scène à l'enregistrement des bagages.

— C'est à vous, madame, ces valises ?

Un jeune homme blond les arrache des mains d'une femme et va les planter brusquement à l'autre bout de la file afin de mieux libérer la place nécessaire aux bagages d'une société.

Il compte une quarantaine de valises, sur le ton d'un officier qui dénombrerait ses soldats et avec l'aide d'une jeune fille aussi vive que lui, les pousse sur la balance, d'un geste péremptoire.

Il n'entend même pas les protestations de la voyageuse qu'il vient de déposséder de son droit, mais il s'agite autour de sa cargaison : « ein... zwei... drei ! »

Un autre Allemand, plus âgé celui-là, délimite une frontière entre ces bagages et les nôtres, en quelques coups de coude.

On n'est plus à l'époque où ces messieurs triaient des colis humains, mais leur morgue, leur insolence, leur orgueil n'ont rien perdu de leur virulence.

C'est ça la politesse allemande ? a demandé une dame.

— Pas de réponse.

Il valait mieux ainsi, car on sentait grandir l'hostilité de part et d'autre de la frontière...

J'ai vu des touristes suisses, hollandais, français, anglais, italiens, belges, qui n'étaient pas toujours aimables, mais je dois convenir que ce qui les différenciait des Allemands, c'était une certaine modestie.

L'arrogance allemande, quand elle se manifeste, est nettement reconnaissable.

On ne peut pas s'y tromper.

C'est vraiment une question de race.

Tous les pays ont leurs mauvais coucheurs, leurs nouveaux riches envahissants, leurs rouspéteurs, et pourtant comment se fait-il que leurs manières, même mauvaises, n'aient pas ce caractère insolent ?

C'est que l'Allemand se croit volontiers supérieur aux autres, non par l'argent, mais par essence.

Il a le sentiment de la nation privilégiée.

Je ne veux rien généraliser, car j'ai vu des Allemands parfaitement corrects, je dis seulement que lorsqu'un Allemand se comporte chez nous comme en pays conquis, il se « distingue » par ses façons, de n'importe quel touriste étranger.

Ses actes sont signés.

On se demande, après les mémorables défaites que son pays a subies, de quoi il peut bien être fier et l'on se dit qu'il gagnerait à passer inaperçu et à rester aussi petit qu'il se fit, dans son coin, après la débâcle.

Il faut croire qu'il n'a rien appris.

Je regardais ces trois Allemands bousculer comme du bétail les autres voyageurs. Un jeune homme, une jeune fille, un monsieur qui peut-être avait fait la guerre, et qui tous trois n'étaient préoccupés que de leurs aises.

L'Europe unie ? un beau rêve, une belle utopie !

Même armés seulement de valises, ces gens-là n'inspirent pas une confiance absolue.

Et vous voyez qu'ils ont beaucoup de peine aussi à se faire aimer...

Dommage ! *A. M.*

L'URSS montre ses derniers avions militaires

La traditionnelle « présentation en vol » des avions soviétiques a eu lieu hier, au-dessus de l'aérodrome de Tuchino, à proximité de Moscou, en présence de plus de 500 000 Soviétiques enthousiastes, au premier rang desquels se trouvaient, dans une tribune d'honneur, M. Khrouchtchev, les personnalités du régime et le commandant Yougi Gagarine — et de nombreux observateurs occidentaux avides de connaître les dernières nouveautés russes.

Tous les appareils qu'ils soient tactiques ou stratégiques, à réaction, dotés de moteurs auxiliaires alimentés par du carburant liquide de fusée dégageant une flamme orange, ont fourni, selon la plupart des xperts occidentaux, la preuve de la très grande perfection atteinte par les Soviétiques dans la construction d'avions de combat supersoniques ainsi que de l'adaptabilité de ces appareils ultra-rapides au lancement de fusées air-sol et air-air.

Des troupes françaises retirées d'Algérie

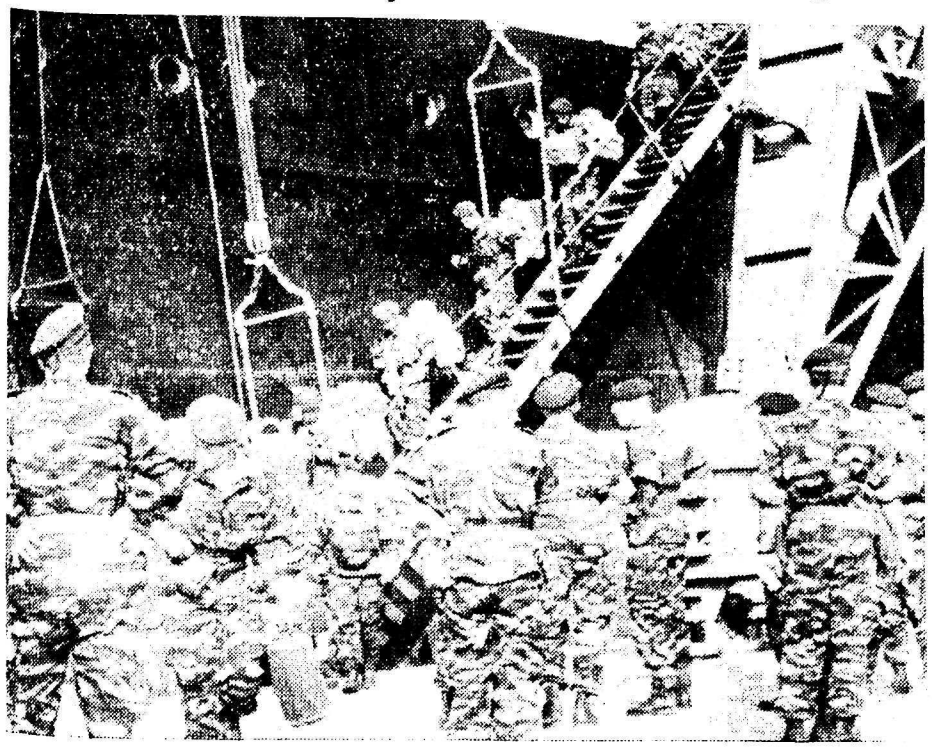

Le général de Gaulle a ordonné le retour d'unités du contingent, entendant par là prouver la bonne volonté de la France dans les mesures visant à l'apaisement. Notre photo montre le débarquement de la IIe division blindée à Marseille. Il s'agit surtout de parachutistes.

Fin de la session prorogée du Grand Conseil

Jeudi après-midi, on décidait que la session prendrait fin vendredi à midi. Comme on avait renvoyé le débat sur l'initiative pour l'introduction de la R. P. au Conseil d'Etat et comme l'interpellation Charly Gaillard sur la destruction des vignes n'a pas obtenu l'honneur de figurer à l'ordre du jour alors que l'interpellant s'était déclaré prêt à développer son texte, on se trouvait à court de matière. Le rapport de la commission chargée d'étudier une augmentation de l'effectif de notre police cantonale fut le bienvenu. Mais comme tout le monde est d'accord qu'avec les tâches nouvelles incombant à la police, notamment celles découlant de l'accroissement du trafic routier, il est urgent de doter notre canton d'une brigade routière digne de ce nom, l'affaire ne traîna pas : en deux débats, le décret fut voté, la clause d'urgence lui ayant été appliquée. Le Parlement s'est toutefois réservé le droit de contrôle, le recrutement devant se faire au fur et à mesure des besoins. La commission des naturalisations, par la voix de M. Jean Vogt, rapporteur, de même que celle des pétitions et recours en grâce, présenta ses cas avec une louable concision. Ils furent généralement tranchés selon le préavis de la commission et du Conseil d'Etat. Enfin, la route de la vallée de Saas donna l'occasion aux députés de constater que les intérêts touristiques ne sont pas tous compris de la même manière lorsqu'il s'agit de contribuer financièrement ! C'est ainsi que les communes de Grund, Balen et Almagell, appelées à participer aux frais, estiment que la route actuelle suffit largement à leur bonheur. Tandis qu'à Saas Fee, on se dit qu'avec l'extraordinaire trafic enregistré cet hiver, il est urgent d'agrandir et de corriger. Le Grand Conseil a décidé de faire participer les communes « récalcitrantes » au coût (environ 2 millions) de cette œuvre. Saas Fee aura donc une route de 5 m. 50 au lieu de l'actuelle, large de 4 mètres. Et c'est là-dessus que le président Rausis renvoya dans leurs foyers les députés jusqu'en automne.

DISTRICT DE MARTIGNY

Au-dessus de Saxon :

Un pylône d'une ligne à haute tension abattu à l'explosif

Dans la nuit de samedi à dimanche, peu après minuit, des charges d'explosifs ont éclaté à la base d'un pylône soutenant la ligne à haute tension Ecône - centrale électrique de Génissiat (France). Le pylône, situé au lieu dit Torneyon, au-dessus de la tour de Saxon, a basculé sur sa base et s'est abattu sur la pointe d'un autre pylône de la ligne à haute tension du col des Mosses.

Le contact a provoqué un gigantesque arc électrique qui a illuminé de façon terrifiante tout le coteau. Ce sont des habitants de la maison Perrier, située non loin du lieu de l'explosion, qui alertèrent Saxon d'où l'on expédia aussitôt une équipe de pompiers pour parer à toute éventualité.

Dans le même temps, la police était avisée et se rendait sur place afin de commencer son enquête.

Il s'avèra immédiatement que le pylône avait été victime d'un attentat. Un agent a trouvé une charge d'explosifs non éclatée à la base d'un des pylônes. On nous signale également qu'une tentative similaire a été découverte sur territoire de Saxon, dans la plaine du Rhône, en direction de Riddes.

Il est préférable de ne pas essayer, pour l'instant du moins, de trouver un mobile à cet acte qui a causé de graves dégâts et qui interdit pour l'instant le transport du courant sur les deux lignes court-circuitée par l'armature du pylône abattu.

On parle, à Saxon, d'une conséquence de la destruction des vignes ou d'un geste spectaculaire de protestation contre les importations massives d'abricots étrangers mais il est évidemment impossible d'établir quoi que ce soit. Le fait que la ligne à haute tension serve à une liaison avec la France fait également penser à certains qu'il pourrait s'agir d'un acte terroriste mais cette hypothèse n'est généralement pas retenue.

ISERABLES

Chute mortelle d'un guide chamoniard

Le célèbre guide chamoniard Léon Couttet, âgé de 38 ans, membre de la Compagnie des guides de Chamonix, dont il fut le président pendant deux ans et qui était professeur à l'Ecole nationale d'alpinisme, a trouvé la mort, hier après-midi, près d'Isérables, au cours d'un pique-nique.

Un coup de vent ayant enlevé le vêtement de l'une de ses fillettes, Mme Léon Couttet essaya de le rattraper mais roula sur la pente. Léon Couttet se précipita pour rattraper sa femme, mais il roula à son tour et trouva la mort en faisant une chute d'une quinzaine de mètres dans un ravin.

Il était père de cinq fillettes de cinq à quatorze ans.

A son palmarès figurent toutes les grandes courses des Alpes françaises, italiennes et suisses, et il dirigea, il y a deux ans, une expédition française dans le Caucase.

DISTRICT DE MONTHEY

MONTHEY

Jeunesse radicale

La Jeunesse radicale de Monthey s'est réunie le 28 juin à 20 h. 15 au café du Midi pour y tenir son Assemblée mensuelle.

Le président, M. Louis-Claude Martin ouvrit la séance en saluant M. René Vernaz, conférencier de cette assemblée, M. Kaestli, président du Conseil général, M. René Voisin, conseiller communal, M. E. Bavarel, secrétaire communal, et tous les membres fidèles et nouveaux de la J. R. A noter également la présence de Me Jean Vogt, président de la J. R. romande, qui nous fait l'honneur d'assister souvent à nos assemblées.

La lecture du protocole de la dernière assemblée est approuvée par acclamations. Le président fit ensuite son rapport et porta à la connaissance de l'assemblée que suivant le principe de rotation établi au début de l'année, le nouveau stamm de la J. R. se trouvera au café du Commerce à partir du 7 juillet, et ceci durant trois mois. Le service d'entr'aide sera suspendu durant les mois de juillet et août, sauf pour des cas spéciaux.

Le comité de la J. R. ayant reçu les démissions, pour des raisons personnelles de MM. Jean-Claude Défago, vice-président, Fernand Daves et Raymond Jardinier, le président demanda à l'assemblée de désigner de nouveaux membres en remplacement. Elle proposa MM. René Ruegg et Pierre Wœffray, qui sont admis dans le comité par acclamations. Tandis que M. André Cottet, représentant de la J. R. au sein du GSM est inclus d'office au sein du comité avec voix délibérative.

M. René Vernaz, ancien président romand et actuel président de la J. R. de Fribourg, conférencier de cette assemblée, nous présenta un exposé sur le « Radicalisme et Religion ».

Sa conférence, très fouillée, claire, avec des citations de sources sûres nous démontra qu'un bon radical peut être également un bon catholique, et ceci sans restrictions. M. Vernaz fut longuement applaudi par l'Assemblée. Les points communs existants entre radicaux valaisans et fribourgeois, tous deux luttant ferme contre une majorité conservatrice qui a tout intérêt à maintenir cette vieille légende qu'un radical est un damné. L'assemblée posa de nombreuses questions à M. Vernaz qui donna les renseignements désirés.

Dans les divers, M. L.-Cl. Martin rappela le match de football du 15 juillet qui se déroulera au Parc des Sports de Monthey. Cette manifestation sportive qui soulèvera la rire par son cortège à travers la ville, son jeu extraordinaire est organisée par la section de Monthey en faveur d'une grande salle montheysanne. Il demande que chaque membre fasse le maximum de réclame autour de ce grand match. Rappelons qu'il opposera les Brioches montheysannes avec ses vedettes internationales, et les Pains Longs du Côteau, vainqueurs de la coupe des vendanges.

Le président relève le vœu du président de la commission des sports et culture, M. Clovis Vionnet qui demande une participation maximum au cortège du 1er août ainsi qu'à la manifestation qui se déroulera cette année au Vieux Stand avec une petite kermesse. Il demande que chaque membre fasse un effort pour être présent à notre fête nationale.

En ce qui concerne le Congrès romand 1961 qui aura lieu dans notre cité, il a été décidé qu'il se ferait sous cantine. D'autres renseignements suivront.

Puis Me Jean Vogt nous exposa les débats qui auront lieu à la prochaine séance du Grand Conseil, soit : l'arrachage des vignes, le code de procédure pénale, la représentation proportionnelle au sein du Conseil d'Etat, etc...

Magnifique séance mensuelle, où le contact entre cantons par l'intermédiaire de conférenciers prouva à tous le côté fructueux de l'activité actuelle de la section.

Et notons ci-dessous ,en guise de conclusion, la citation de S. S. le pape Léon XIII : « Pernicieux est le parti qui se sert de la religion pour s'appuyer. »

Le comité.

Chute mortelle dans de tragiques circonstances

Dans la nuit de vendredi à samedi dans un bâtiment près des Ilettes, M. Arnold Donnet, né en 1904, allait très mal. Il fallait appeler d'urgence un médecin, ce que fit M. Pierre Devanthey en se précipitant dans les escaliers pour courir au téléphone. Malheureusement, M. Devanthey glissa sur les marches et tomba. Grièvement blessé et perdant son sang en abondance, le malheureux rendit le dernier soupir avant que quelqu'un puisse venir le relever.

Ce n'est que plus tard, lorsque Mme Donnet ne vit revenir ni M. Devanthey ni le médecin, que le drame fut découvert. Et, par un concours de circonstances infiniment douloureuses, pendant qu'on levait le corps de M. Devanthey, M. Donnet rendait lui aussi le dernier soupir.

Nous présentons aux deux familles plongées dans le deuil l'expression de notre vive sympathie.

BOUVERET

Un piéton tué

Un piéton, M. Georges Hippley, 75 ans, accompagné de son épouse, cheminait à la sortie du Bouveret sur la route cantonale. Brusquement, il traversa la chaussée au moment où survenait une voiture française. Renversé, M. Hippley demeura inanimé sur la chaussée. Transporté d'urgence à l'hôpital, il y rendit le dernier soupir peu après son admission.

HAUT-VALAIS

Une locomotive incendiée

Le train qui descend de la Furka arrivait, hier, en gare de Lax, à 16 h., quand il fut immobilisé par un incendie qui ravagea la locomotive. Le personnel de la gare intervint avec des extincteurs, mais il fallut faire venir une autre locomotive de Brigue. Les dégâts sont très importants.

Mort tragique d'un alpiniste

Deux jeunes Espagnols de Barcelone, qui campaient à Zermatt, décidèrent de gravir le Cervin en suivant des cordées conduites par des guides. Dans l'ascension M. Miguel Terrel, 32 ans, eut un malaise et fit une chute. Il resta suspendu dans le vide. Lorsque les guides l'atteignirent, il avait cessé de vivre. Une colonne de secours a descendu le corps à Zermatt, d'où on l'acheminera sur Barcelone.

DISTRICT DE CONTHEY

APROZ

Fête du personnel à la SEBA

Samedi, c'était fête pour le personnel à la SEBA qui venait d'inaugurer ses nouvelles installations et le pont sur le Rhône. Tous les employés de l'usine ainsi que les ouvriers, techniciens, etc., qui ont travaillé à la construction du pont et des bâtiments étaient là pour assister tout d'abord à la bénédiction des constructions par M. le Rd doyen Lathion. M. le directeur Baumgartner avait ensuite préparé une fête très réussie qui permit au personnel de passer une magnifique journée. Nos félicitations à la SEBA pour cette initiative qui parle si bien en faveur de l'excellent esprit qui règne à tous les échelons de l'entreprise.

Au cours de la partie officielle, les participants entendirent des allocutions de M. Arnold, administrateur délégué et de M. Georges Clavien, vice-président du conseil d'administration.

CHAMOSON

Troupe des éclaireuses Sainte-Agnès

Après le travail vient la récompense. Sous la conduite de leur cheftaine, N. Carrupt, lundi 10 juillet 1961, cette sympathique troupe part pour son camp annuel à Pralong sur Hérémence.

Une vingtaine de jeunes filles de 12 à 15 ans passeront 8 jours sous tente dans un des plus beaux coins de notre pays. Ces vacances dans l'air pur de nos alpes leur apporteront plaisir et santé.

Bonne chance et joyaux camp.

Des parents.

Nos souhaits vont aussi aux Petites Ailes de la même troupe qui passeront 8 jours dans un chalet au « Bois Clos » sur Lausanne et dans une quinzaine ce sera le tour des Guides à la Pelouse sur Bex.

DISTRICT DE ST-MAURICE

Assemblée du S.-C. Salvan

Le Ski-club de Salvan a tenu samedi soir à l'hôtel Bellevue son assemblée annuelle. Le président, M. Michel Coquoz, fit un rapport détaillé sur l'activité de l'année écoulée. La lecture des comptes donna ensuite à l'assemblée la connaissance d'un bénéfice d'exercice de 1300 francs environ. Le comité fut réélu à l'unanimité. Félix Gross fut nommé au sein du comité pour seconder A. Meyer, chef OJ. La discussion s'engagea ensuite sur la préparation du prochain Derbye de la Fenive qui aura lieu le 16 juillet prochain à Barberine.

s. d.

GYMNASTIQUE

La fête romande de gymnastique à Fribourg

Voici les résultats obtenus par nos sections et nos individuels à cette fête qui rassemblait plus de 4000 participants. A relever que le Valais était représenté par 28 sections et que toutes ont remporté la couronne de lauriers 1re classe à frange d'or. Le meilleur résultat a été obtenu par Ascona, avec 148,51 points.

Voici donc les résultats des sections valaisannes : Charrat 145,46 ; Martigny-Bourg 145,36 ; Naters 145,33 ; Sierre 145,02 ; Fully 145,01 ; Plan-Conthey 145,01 ; Vernayaz 144,99 ; Saxon 144,91 ; Monthey 144,85 ; Uvrier 144,84 ; Gampel 144,71 ; Viège 144,68 ; Stalden 144,32 ; Chalais 144,30 ; Brigue 144,18 ; Bramois 144,12 ; Agarn 144,08 ; Ardon 143,97 ; Chippis 143,97 ; Riddes 143,90 ; Eyholz 143,56 ; Grande-Dixence 143,52 ; Martigny-Ville 143,37 ; Saint-Maurice 143,37 ; Glis 143,17 ; Leuk-Susten 143,14; Vouvry 143,14 ; Sion 142,48.

Un bravo spécial à Charat pour sa performance.

INDIVIDUELS

Artistique, cat. A, couronne : 1. Fehlbaum Roger (Morges) 94,90 ; 9. Salzmann Bernard (Naters) 91,50 ; 17. Eisig Alfred (Naters) 89,50 ; 25. Luy Michel (Charrat) 88,30.

Cat. B, palme : 1. Ruffieux Claude (Romont) 94,10 ; 2. Dondainaz André (Charrat) 92,40 ; 3. Dini Marcel (Charrat) 92,40 ; 28. Eugster Hans (Naters) 89,90 ; 39. Mengis Egon (Viège) 89,00 ; 45. Studer Stefan (Viège) 88,30.

Athlétisme, décathlon olympique : couronne : 1. Zryd René (Sion) 5466 ; 2. Hildbrand Hans (Gampel) 4880 ; 3. Michellod Fernand (Monthey) 4843 ; 17. Clemenzo Ernest (Ardon) 4186 ; 18. Viotti Roger (Viège) 4155 ; 20. Juillard Henri (Saint-Maurice) 4151 ; 26. Chappex Roland (Monthey) 3959 ; 29. Wenger Otto (Viège) 3889.

Brillante victoire de Zryd, confirmée par une seconde et une troisième place de Hildbrand et de Michellod ! Le Valais a brillé de tout son éclat dans cette discipline.

Nationaux et jeux, cat. A, couronne : 1. Grossenbacher E. (Chaux-de-Fonds) 95,25 ; 4. Martinetti Etienne (Martigny-Bourg) 92,40 ; 8. Trager Beat (Grande-Dixence) 91,60 ; 17. Schwery Léo (Brigue) 88,90 ; 18. Cretton Robert (Charrat) 88,85.

Cat. B, palme : 1. Cretton Gilbert (Charrat) 74,85 ; 3. Stucki Martin (Monthey) 72,10.

Encore Charrat qui fournit le champion romand en B, et qui, dans les jeux (volley-ball) est parvenu aux demi-finales, succombant contre Sonvilier par 16-14, 15-11.

ATHLÉTISME

Record suisse battu

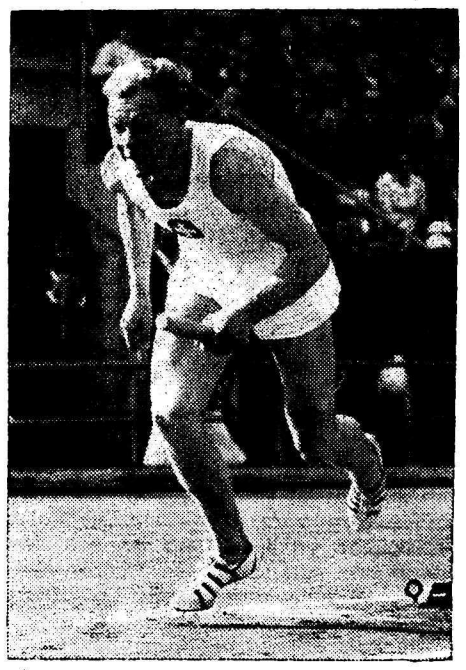

Hansruedi Bruder d'Olten a battu à Paris le record suisse des 400 mètres en 46,6 secondes.

TENNIS

Laver vainqueur de Wimbledon

La grande finale du simple messieurs a été remportée par l'Australien Laver qui a battu en trois sets l'Américain Mac Kinley. Ce dernier, impulsif, attaquant à fond mais ne paraissant pas à même de soutenir un échange, a résisté brillamment pendant 6 jeux puis la classe de Laver a parlé et l'affaire réglée très rapidement.

CYCLISME

Tour de France

Après une journée de repos, le Tour de France est reparti à la conquête des kilomètres écrasés de soleil qui séparent le Sud-Est des Pyrénées, où la grande étape de montagne va décider du sort de ce Tour. Les Belges en ont profité pour gagner une nouvelle étape grâce à Pauwels. Aucun changement au classement général. Chez les Suisses, Ruegg va se glisser dans les dix premiers du classement final s'il conserve sa forme dans les grands cols des Pyrénées et Graf, qui ne se montre guère, nous réservera peut-être un exploit lorsque les seconds plans auront congé... Quant à Ruchet et à Gallati, ils font leurs expériences. On ne leur en demande pas plus.

Auto-Ecole
TRIVERIO
Martigny - Square Poste 2
Tél. (026) 6 16 16

Le Tour de l'Avenir

Cette épreuve, parallèle au grand Tour, voit en tête l'Espagnol Gabica, serré de près par l'Italien de Rosso. Au cours du weeck-end, deux Suisses ont été éliminés, Luthi et Fuchs. Le seul de nos représentants à se bien comporter est Jaissli, deuxième de l'étape Montpellier-Perpignan, et 11e du classement général, Ce sont les Italiens Zancarno et Santini qui ont remporté les deux étapes de cette fin de semaine.

Le Thurgovien Hauser remporte Martigny - Van-d'en-Haut

C'est par un temps favorable aux coureurs que le Vélo-club Excelsior de Martigny et la Société de développement de Salvan, Granges et Bioley, ont organisé la 3e course de côte cycliste Martigny - Van-d'en-Haut. Septante coureurs environ prirent le départ de cette course. Une montée de 14 km mit aux prises les coureurs. Le départ fut donné à 13 h. 45 à Martigny. Dès les premières pentes, le peloton s'échelonna assez rapidement et les meilleurs se retrouvèrent en tête.

Dans la dernière partie du parcours, Hauser réussit à prendre une minute à son suivant immédiat, Galdi. Les spectateurs purent ensuite applaudir longuement la Scholegogue et le Vieux-Salvan, qui contribuèrent grandement à la réussite de cette journée. Voici les résultats :

1. Hauser Rudolph, Arbon 40' 31" nouveau record
2. Goldi Peter, Saint-Gall à 1'
3. Motthiez Daniel, Bienne à 1' 12
4. Bingelli René, Genève ;
5. Biolley Jean-Pierre, Fribourg ;
6. Grivel Jean-Pierre, Fribourg ;
7. Bonvin Aldo, Sierre ;
8. Crettener Hermann, Zurich ;
9. Maeberli Manfred, Berne ;
10. Viaccoz Hervé, Sierre.

Le nom de la poupée était Anastasie. et le poids du jambon 7 kg. 820.

s. d.

†

Monsieur Marcel Michellod, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Marc MICHELLOD-DENIS et leurs enfants, à Chamoson ;
Madame veuve Léon MICHELLOD-COMBY, ses enfants et petits-enfants à Martigny-Combe ;
Madame et Monsieur Cyrille CARRUPT-MICHELLOD, leurs enfants et petits-enfants, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Lucien BOVEN-MICHELLOD, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Jérôme VUISSOZ-MICHELLOD et leurs enfants, à Vex ;
Madame et Monsieur Raphy CRITTIN-MICHELLOD et leur fille, à Saint-Pierre-de-Clages ;
Madame et Monsieur Gustave BERARD-MICHELLOD et leurs enfants, à Ardon ;
ainsi que les familles parentes et alliées

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame veuve

Marie Michellod

née Disner

survenu à l'âge de 73 ans, à l'hôpital de Sion, le 9 juillet 1961, après une longue et douloureuse maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu mardi le 11 juillet à 10 heures, à Chamoson.

Domicile mortuaire : La Tour.

Rédacteur responsable : Gérald Rudaz.

Les régates internationales de Lucerne

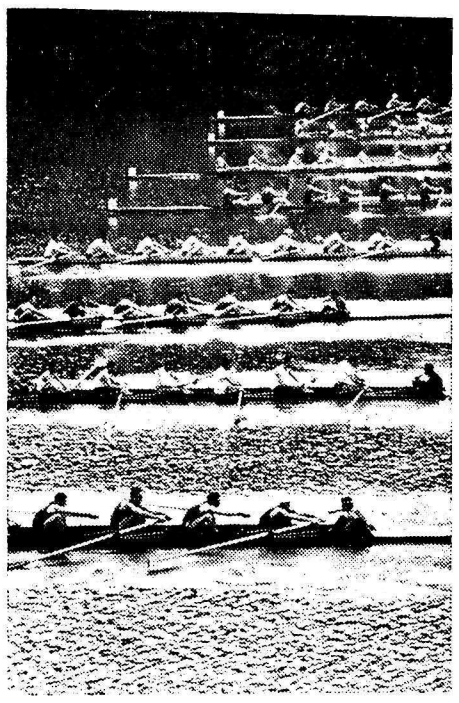

Les régates internationales, au Rotsee, près de Lucerne, lieu des prochain championnats du monde, ont rassemblé l'élite des rameurs européens. Notre photo impressionnante montre le départ des huit.

SUZE
L'apéritif des gens prudents

Le Confédéré vous renseigne

Radio Sottens

Mardi 11 juillet

7 00 Bonjour matinal - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos, concert matinal - 8 00 Fin - 11 00 Concert de chambre - 12 00 Midi à quatorze heures - 12 15 La discothèque du curieux - 12 30 Chante Jeunesse - 12 44 Signal horaire - 12 45 Informations - 12 55 L'or du Cristobal - 13 05 Mardi les gars - 13 15 Disques pour demain - 13 40 Vient de paraître - 14 00 Fin - 15 59 Signal horaire - 16 00 Enter 4 et 6 - 16 30 Tour de France - 17 00 Danse à domicile - 17 15 Visage sonore de la Grèce - 17 30 Folklore grec - 17 45 Cinémagazine - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Tour de France - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 14 Horloge parlante - 19 15 Informations - 19 25 Miroir du monde - 19 50 Petites annonces - 20 00 Forum de Radio-Lausanne - 20 30 Soirée théâtrale : Mozart - 22 05 Histoires de quatre sous - 22 30 Informations - 22 35 Le fond du problème - 22 50 Plein feu sur la danse - 23 15 Fin.

Mercredi 12 juillet

7 00 Bonjour matinal - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos, concert matinal - 8 00 Fin - 11 00 Violettes impériales, opérette - 11 25 Ensemble baroque, Mal Powel - 11 35 Refrains et chansons modernes - 12 00 Midi à quatorze heures - 12 15 Sans bagages - 12 44 Signal horaire - 12 45 Informations - 12 55 L'or du Cristobal - 13 05 Pique-nique - 14 00 Fin - 15 59 Signal horaire - 16 00 Entre 4 et 6 - 16 30 Tour de France - 17 30 L'heure des enfants - 18 15 Le Micro dans la vie - 18 45 Le Tour de France - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 14 Horloge parlante - 19 15 Informations - 19 25 Miroir du monde - 19 50 L'aventure vous parle - 20 00 Radio-Lausanne sur place - 20 30 Mercredi symphonique - 21 50 Les Concerts de Lutry 1961 - 22 10 Humour et poésie - 22 30 Informations - 22 35 Les joies du jazz - 23 15 Fin.

Télévision

Mardi : relâche.

Mercredi : 13 00 Tour de France - 13 00-13 30 Col du Tourmalet - 15 00-15 40 Col de l'Aubisque - 16 15-17 00 Arivée à Luchon - 20 00 Téléjournal - 20 15 Sortilèges de la route - 20 30 Serenata ai Castelli - 21 05 La Fuite dans la Nuit - 21 30 Je parle anglais - 21 50 Carrefour - 22 05 Informations - 22 10 Téléjournal - 22 25 Fin.

Cinémas

ETOILE - Martigny

Lundi 10 et mardi 11 : un « superwestern », **LE SHERIF AUX MAINS ROUGES** en cinémascope et en couleurs. Dès mercredi 12 : **EICHMANN, L'HOMME DU 3e REICH,** réalisé par Erwin Leiser, le réalisateur de « Mein Kampf ».

CORSO - Martigny

Lundi 10 et mardi 11 : **LAZARELLA.** Parlato italiano, sous-titré français.

Dès mercredi 12 : grande réédition du dernier film de James Dean, **GEANT** avec Elizabeth Taylor et Rock Hudson.

Le coin du rieur !

ANTIQUAILLES

Un monsieur, dans une petite boutique de bric-à-brac, voit un tas de choses sans valeur et, tout à coup, il reçoit le choc du collectionneur en voyant un chat qui boit son lait dans une soucoupe ancienne extrêmement rare.

Pour ne pas attirer l'attention du vieux brocanteur, le vieux monsieur lui dit :

— Vous avez un fort joli chat. Voulez-vous me le vendre ?

— Je ne sais pas...

— J'en offre 20 francs.

— Ben...

— 30 francs.

— Heu...

— 50 francs.

— Dans ces conditions...

Le monsieur donne sa coupure de 50 francs, il prend le chat et ajoute d'un petit air détaché :

— J'emporte aussi cette soucoupe car je pense que le chat doit être habitué à elle.

— Ah non ! dit le brocanteur. Le chat, d'accord, mais la soucoupe, pas question.

— Bon, alors, je vais aussi acheter la soucoupe.

— Elle n'est pas à vendre. Vous pensez, elle m'a déjà fait vendre 143 chats, monsieur.

Cours des billets

Fr. français . . .	86.50	-	89.50
Lire italienne . .	0.67½	-	0.70½
Mark allemand .	107	-	110
Franc belge . . .	8.45	-	8.75
Pesetas	7.10	-	7.50
Dollar USA . . .	4.29	-	4.33
Livre sterling . .	11,90	-	12.20

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Dans les magasins Gonset
pas de slogan tapageur...
mais...
Vous serez assis de stupéfaction
lorsque vous connaîtrez
les prix révolutionnaires
de notre Vente au rabais
Voyez nos vitrines

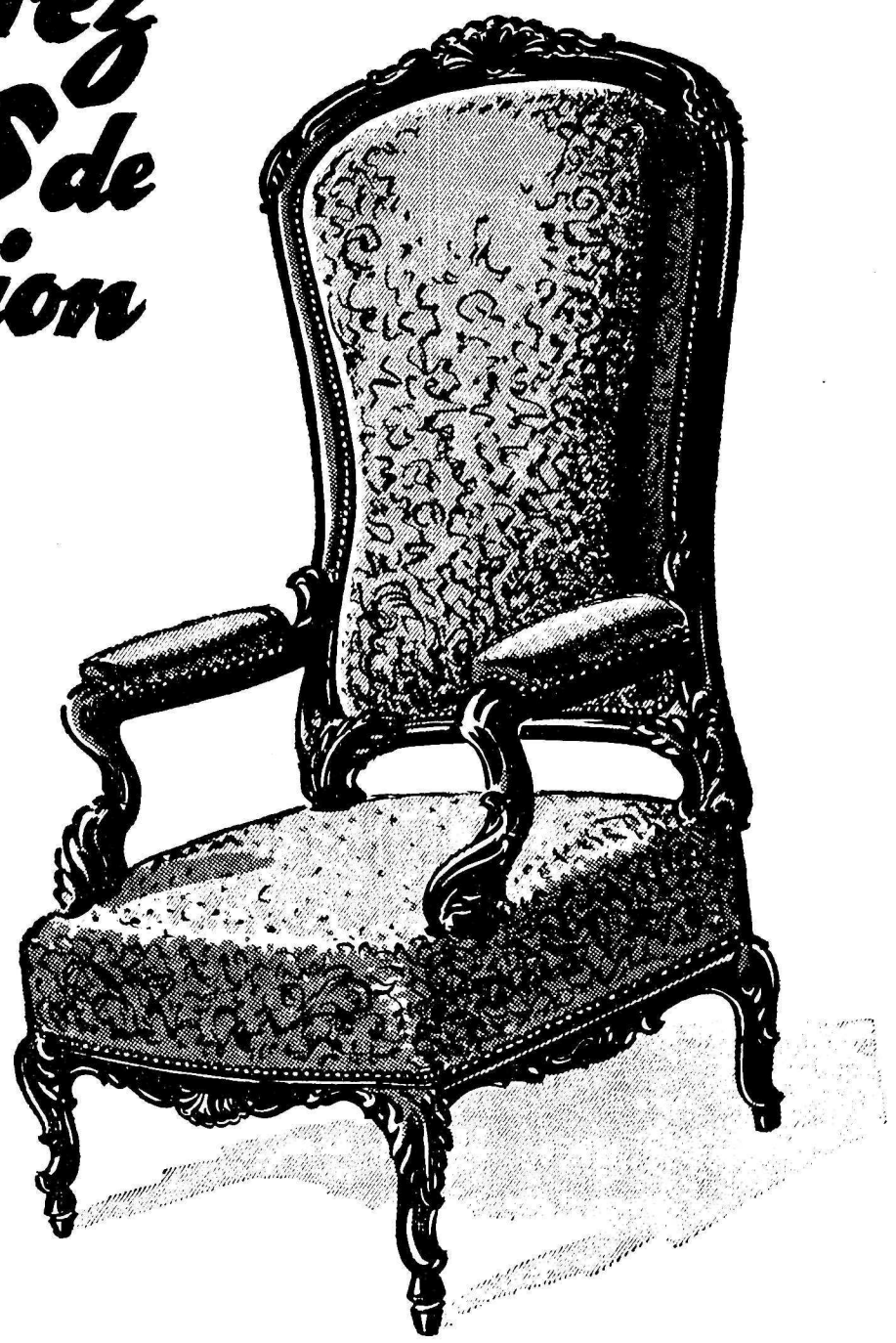

Monthey - Martigny - Saxon - Sion - Sierre - Viège

Votre coin Mesdames...

EN INDE : Quand les femmes font la loi au Conseil communal

Dans le village de Mutampalli, aux Indes, on assista, en novembre 1959, à une élection peu ordinaire. Il s'agissait, en effet, d'élire les huit membres du Conseil communal, dit panchayat.

Election très disputée, car de l'avis des éléments conservateurs, on ne voulait pas des femmes, qui se présentaient pour la première fois. A leurs yeux, on allait au-devant de la domination féminine et si on commençait à donner le petit doigt, elles ne manqueraient pas de s'emparer de tout le bras. La femme appartient à sa famille, à la maison qu'elle dirige et les gens ne voulaient pas des femmes qui se mêlent tout à coup de la politique. De son côté, le président sortant du conseil prit nettement position en faveur du beau sexe.

Le village dont il est question ici compte un corps électoral de 1710 hommes et 1890 femmes. Voyons maintenant l'issue de cette élection : au premier tour, les femmes remportèrent, haut la main, six sièges sur les huit à pourvoir. Résultat d'autant plus remarquable que les six élues le furent à la presque unanimité du corps électoral. Un second tour était nécessaire pour les deux autres sièges. La bataille recommença et une fois de plus, les hommes furent battus. Ce qui fait que nous avons en Inde un village qui est entièrement gouverné par des femmes.

A une année et demie de cette élection, il vaut la peine de dire quelques mots sur le travail de ce panchayat féminin. Il est tout bonnement extraordinaire. A tel enseigne que les adversaires d'hier reconnaissaient franchement que jamais leur commune n'a été mieux gouvernée que maintenant par ces huit femmes. Jouissant de la confiance absolue de la population, ces femmes travaillent avec une ardeur admirable au développement de leur petite communauté et les hommes prêtent une sincère et loyale collaboration. Le village a aujourd'hui les trois institutions importantes qui conviennent à un village modèle : un conseil qui fonctionne à la satisfaction de tous, une coopérative et une école.

Parmi les activités de développement entreprises par le Conseil communal, il convient de relever l'intensification de la production agricole à laquelle on a donné un rang de priorité. On a pourvu le village d'aménagements pour l'irrigation, et d'un entrepôt de distribution d'engrais chimiques.

Le Conseil communal voua une attention particulière à l'instruction. Pour commencer, on créa deux cours pour adultes, où plus de 300 personnes apprirent à lire et à écrire. Un village moderne doit avoir la possibilité de contact avec le monde. Le panchayat décida l'achat d'un radio pour 275 roupies. Au coût de 1000 roupies, on aménagea un magnifique jardin public qui sert aussi de place de jeu pour les enfants.

Un groupe de 50 femmes s'occupe du bien-être du sexe faible. Grâce à leurs efforts, on a pu acheter 30 fours à cuire le pain. On a acheté une machine à coudre et on organise des cours pendant lesquels les ménagères peuvent se familiariser avec la couture et le raccommodage de vêtements. Les jeunes femmes sont instruites dans les soins à donner aux bébés et enfants en bas âge, on leur apprend à tricoter et à maintenir leurs maisons dans des conditions d'hygiène propres.

Le travail accompli par ce panchayat composé uniquement de femmes a eu un retentissement considérable non seulement dans le village même mais dans tout le district, voire dans tout l'Etat. Ces huit femmes ont fourni la preuve éclatante de leur capacité. Les représentants du sexe fort doivent reconnaître eux-mêmes que jamais auparavant sous leur régime le développement du village n'avait pris un tel essor et que jamais l'élan de la population ne fut si spontané, ni si unanime. Certes, le progrès économique et social réalisé dans cette commune gouvernée par des femmes n'était possible que grâce à la collaboration et à la coopération des hommes. Dans un esprit démocratique parfait, ils se sont pliés avec bonne humeur devant ce gouvernement féminin, ils l'ont accepté sans se regimber. Et comme noblesse obligent, les dirigeants de ce panchayat admettent sans autre et reconnaissent le précieux concours des hommes. En définitive, c'est cette harmonieuse coopération entre les deux sexes qui triomphe.

Caleçons à pied, bas de toile cousue, bas tricotés et bas nylon

Lorsque nos élégantes enfilent un bas quasi invisible qui pèse à peine quelques grammes, leur arrive-t-il de se demander de quel néant il a surgi pour devenir cet attribut indispensable de l'habillement et de l'élégance ? Entre les premiers bas tricotés à la main et les bas perfectionnés d'aujourd'hui, il y a des milliers d'années de tribulations. L'art du tricotage lui-même est très ancien. Ce sont les habitants des villages lacustres qui ont inventé la maille et le filet pour attraper le poisson. Les premières aiguilles utilisées pour leur confection, d'abord en bois puis en os, furent par la suite en fer avant l'invention des produits synthétiques.

Les plus vieux bas tricotés connus ont été trouvés en Egypte et datent de 16 siècles avant Jésus-Christ. Les anciens Egyptiens, passés maîtres dans bien des arts manuels, honoraient également le tricotage. Par la suite, cet art sombra dans l'oubli pendant plusieurs siècles. Plus personne ne portait de bas : on se contentait de rester jambes nues en été et de s'entourer les mollets de bandelettes de cuir pour se protéger contre le gel en hiver. Et lorsque l'usage des pantalons fut à la mode, les bandelettes elles-mêmes devinrent superflues. Ce n'est qu'au XIVe siècle que le bas tricoté remplaça les longs pantalons masculins. Les femmes portaient alors des robes qui descendaient jusqu'à terre sur leurs chaussures et elles ne se préoccupaient donc pas de parer leurs jambes.

La femme en Chine communiste

Des rapports de Pékin révèlent que 12 pour cent des entreprises industrielles chinoises sont dirigées par des femmes. On ne peut cependant guère parler de libre choix de la profession et les sacro-saints droits politiques n'ont pratiquement guère de signification même si des Chinoises remplissent des postes importants au parti. C'est par exemple une femme qui est aujourd'hui à la tête du ministère de la santé en Chine. Le 15 pour cent des fabriques de textiles nationalisées sont dirigées par des femmes. Il n'est pas rare de rencontrer une femme remplissant les fonctions de professeur, de préposée à la circulation, de maire ou de géomètre.

Charme estival

Une robe légère et un visage gai font déjà les neuf-dixièmes du charme estival. Nous n'aurons pas de peine à sourire sous un ciel bleu et un soleil radieux... et l'admirable tissu qu'est le coton nous fournira des robes d'été fraîches et pimpantes. En fait, le coton est le tissu d'été par excellence... et si facile à laver. Le coton peut se présenter sous les formes les plus diverses : de la batiste délicate aux dessins abstraits imprimés de cette saison, voire aux rayures et carreaux à fond sombre, aussi élégants que pratiques. Ces tissus ravissants, nous les avons retrouvés dans de nombreuses vitrines en ville, sous forme de jolies robes d'été ou de blouses pour les vacances et la plage, ou encore d'ensembles élégants pour les loisirs au bord de l'eau. Tous ces tissus nous ont enthousiasmés par les couleurs magnifiques de leurs dessins imprimé et par leurs effets de tissage raffinés. Eugénie.

Joies estivales

Vous les goûterez dans cette ravissante robe de coton à grands carreaux sur fond sombre. - Modèle KURT SA, Lucerne.

Le ciel bleu et le soleil radieux

semblent se refléter dans les rayures de satin et les boutons clairs sur fond bleu foncé de cette robe girl en coton. - La jupe ajustée bas est retenue par une large ceinture qui n'étrique pas la taille. - Modèle MACOLA, Zurich.

Les parfums extraits de fleurs sont rares

La fabrication des parfums a toujours été une science entourée de mystère. Leur premier emploi remonte à l'origine des civilisations et paraît avoir été d'abord réservé au culte des morts ; il s'agissait alors surtout de baumes et de résines dont les propriétés antiseptiques permettaient de garder sans danger les cadavres dans les nécropoles. Ainsi, dans la Haute Antiquité par exemple, les fabricants de parfums jouissaient d'une considération égale à celle dont jouissaient les prêtres. Par la suite, le parfum fut introduit dans les cérémonies religieuses avant de devenir un élément indispensable de l'élégance féminine. Souvent le parfum qu'une reine ou une princesse utilisait autrefois était interdit à tous ses sujets. Les femmes riches d'alors utilisaient beaucoup de parfum quoiqu'il fut fort cher ; une petite fiole se payait par exemple jusqu'à vingt esclaves.

Le parfum n'est plus si cher aujourd'hui, quoiqu'un produit de bonne qualité ne soit pas précisément bon marché. Les parfums synthétiques de plus en plus perfectionnés, sont relativement peu coûteux. Autrefois extraits de substances animales, ils furent, dès la découverte de la distillation, extraits aussi des fleurs.

Les baumes sont des substances résineuses naturelles, d'odeur agréable, qui contiennent, entre autres, une huile volatile. Les baumes découlent de certains arbres, naturellement ou par des incisions. Les plus connus sont le benjoin, vrai baume à odeur de vanille retiré par incision du styrax, et le baume du Pérou. Les baumes, connus depuis fort longtemps en Orient, servaient, comme leur nom l'indique, à l'embaumement des corps.

L'ambre n'est pas un produit particulièrement appétissant ; c'est une substance cireuse grise qui provient de l'estomac du cachalot. Elle a la propriété de fixer longtemps les odeurs, aussi l'utilise-t-on surtout comme moyen de fixation dans l'industrie de la parfumerie. Ne pas confondre avec l'ambre, résine jaune pour la fabrication de parfums mais en d'origine fossile avec lequel on fabrique des bijoux.

Le musc est universellement connu comme une matière particulièrement pénétrante. Il provient d'une poche placée sous le ventre d'une sorte de chevreuil. Autrefois utilisé comme parfum, le musc sert aujourd'hui surtout de fixatif.

Le patchouli a une odeur semblable au musc, mais il est extrait d'une plante qui pousse à Ceylan et sur l'île de Java. Le patchouli est à la base de presque tous les parfums orientaux, beaucoup plus forts que les nôtres.

La civette est une substance précieuse retirée d'une poche d'un animal rare du même nom. Originaire d'Abyssinie, la civette ne vit pour ainsi dire plus à l'état sauvage, on l'élève dans des fermes.

Le bois de santal est également connu depuis fort longtemps. Il prospère en Asie et a été déjà apprécié et traité à l'époque du roi Salomon. Durant la Renaissance, le bois de santal était utilisé dans la cosntruction et embaumait les résidences.

Le camphre a également été utilisé quantité minime à cause de son action puissante. Il joue un rôle important dans la fixation du parfum au savon. Le camphre est tiré d'un arbre du Proche-Orient, le camphrier.

L'eau de Cologne est un parfum et une eau de toilette qui fut trouvée par un Italien, Farina, venu à Cologne au XVIIe siècle. A l'origine elle s'appelait « aqua miribilis ». A base d'huile volatile, cette « eau merveilleuse » est aujourd'hui connue dans le monde entier.

Mentionnons également les parfums extraits de plantes par distillation. Le centre des parfumeries françaises, à Grasse, à 40 km. de Nice, transforme immédiatement en essences odorantes, sur place, les fleurs qu'on y cultive dans des champs immenses. Roses, jasmins, lilas, fleurs d'orangers, etc.

L'industrie chimique envahit de plus en plus le domaine de la parfumerie, reléguant à l'arrière-plan les substances extraites des animaux et des plantes. Ces dernières sont cependant encore bien supérieures en caractère, mais le resteront-elles longtemps ? S. Apiens.

Le pillage des modèles suisses

Une explication entre la maison suisse dont les droits étaient lésés et la maison allemande qui s'était procuré à bon marché un modèle original devenait ainsi inévitable. Si elle n'a pas abouti à un procès, dont l'issue ne pouvait être mise en doute, c'est que le fabricant allemand a reconnu ses torts et qu'il a été possible d'arriver à un accord amiable. La maison allemande a exprimé ses regrets à l'entreprise suisse et s'est engagée entre autres à acquitter, outre les frais d'intervention très élevés, une taxe de licence de 3,20 DM par pullover de ce modèle mis dans le commerce. De plus, elle aura à couvrir entièrement les demandes éventuelles que des clients de la maison suisse pourraient faire valoir en raison de la livraison de copies d'un modèle protégé, pour lequel la maison suisse jouissait par conséquent de la protection qui en résulte. Ce faisant, le fabricant allemand a ouvertement contrevenu aussi bien aux dispositions de la convention internationale qu'à celles de la législation allemande s'y rapportant.

Au printemps de 1959, une entreprise suisse de l'industrie du tissage et du tricot avait déposé auprès du Bureau international pour la protection de la propriété industrielle à Berne une série d'échantillons et modèles de sa propre création. Au nombre de ceux-ci figurait un pullover de sport original qui devait jouir par la suite d'une grande faveur tant sur le marché indigène que sur le marché étranger. Ce n'est donc pas sans une légitime surprise que, en automne 1960, la direction de l'entreprise en question découvrit dans un catalogue d'une maison allemande d'exportation un pullover de sport identique, par le dessin et la coupe, à celui dont elle avait fait déposer le modèle.

L'enquête démontra que ce concurrent, domicilié en Allemagne, en avait tout simplement copié le modèle au moyen d'un exemplaire acheté en Suisse, sans se soucier le moins du monde de ce qu'il avait été déposé au Bureau international de la propriété industrielle, et qu'il jouis-d'une garantie d'exclusivité.

Ce cas, dans lequel les droits d'auteur de la branche des textiles ont été lésés, montre une fois de plus, écrit la Revue suisse des textiles, à quel point le danger est grand de voir les créations suisses mises au pillage. Ce n'est souvent pas seulement à l'étranger qu'il faut chercher les copistes, mais dans le pays même. C'est ainsi que le développement économique d'une entreprise qui prend la peine de créer elle-même ses modèles se trouvera compromis, quand ce n'est pas totalement anéanti. Ce sera surtout le cas lorsque la maison qui a copié un article original offre celui-ci à des prix inférieurs, que lui permet le fait, notamment, qu'elle n'a pas eu à supporter les frais de création.

Grâce à ses créations originales l'industrie suisse du tissage et du tricot a réussi à s'imposer sur le marché mondial, et ce sont également ses créations originales qui lui permettent de soutenir la concurrence étrangère sur le marché indigène. C'est la raison pour laquelle les fabricants suisses se voient dans l'obligation d'intervenir impitoyablement contre tous les imitateurs, qu'ils soient suisses ou étrangers.

ORH 43/61 N

Un record de place!

5 places confortables. 5 places d'où on voit tout. Quatre (ou deux) portes qui s'ouvrent tout grand. Un coffre géant!
Et un record de confort! Sièges agréables, de la place pour les jambes, vaste intérieur.

Moteur silencieux, même à plein régime. Performances maximum pour un entretien modeste.

Juste ce qu'il vous faut! Téléphonez pour un essai.

Opel Record 1,5 l, 2 portes Fr. 8425.-
Opel Record 1,7 l, 2 portes Fr. 8575.-
Opel Record 1,7 l, 4 portes Fr. 9225.-

GARAGE J. J. CASANOVA, ST-MAURICE
Tél. (025) 3 63 90
GARAGE J. J. CASANOVA, MARTIGNY
Tél. (026) 6 19 01

Maison PRINCE, meubles

15, rue de Conthey - Sion

sera fermée

du 31 juillet au 19 août (vac. annuelles)

Votre désir
FORD TAUNUS 17 M

EXTRA **Dès maintenant !** EXTRA

OCCASIONS GARANTIES

1 **17 M 2 portes,** 4 vitesses, bleue et blanche ;
1 **17M 1958,** 2 portes, 3 vitesses, blanche ;
1 **Zéphyr Zodiac** 6 cyl., 13 CV, 4 portes, 6 places, beige et brune.
1 **VW 56 Luxe,** noire ;
1 **Préfect 1958,** 4 portes, radio, état de neuf, bleue ;
1 bus occasion révisé, une Opel, bon état

Au
GARAGE VALAISAN
KASPAR FRERES
SION Tél. (027) 2 12 71
Distributeur officiel FORD

Chauffeurs de trax

Trouveraient place stable et bien rétribuée.

S'adresser au téléphone 027 - 4 14 87

Madame,

Enfin FRIGIDAIRE met à la portée de votre budget « ALINE » la reine des machines à laver populaire

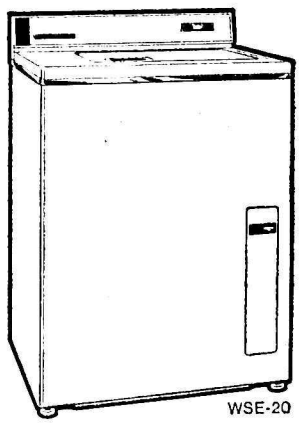

Type : machine à tambour, semi-automatique.

Commande par boutons-poussoirs.

Chauffage incorporé (gaz ou électricité)

Charge du tambour : 4,5 kg. de linge sec

Fr. 1.246.– seulement

« ALINE » vous enchantera après un seul essai !

Démonstration et vente chez :

R. NICOLAS, concessionnaire « Frigidaire »
Av. de Tourbillon, 43 – Tél. 21643 – SION

LOTO GÉANT

LES EVOUETTES, Cantine du Stand
Samedi 15 juillet 1961, dès 21 heures
Organisé par la Société de Tir et en faveur de l'Eglise de Port-Valais

Des prix sensationnels... Encore jamais vus !...

Chambre à coucher ou salon (à choix)	fr. 1500,—
Machine à coudre	fr. 810,—
Frigidaire	fr. 600,—
Machine à écrire	fr. 520,—
Carnets d'épargne	fr. 500,—

Vélos, friteuses, montres, pièces d'or, jambons, fromages, etc. Pour une valeur totale de fr. 11 500,— en trente séries, dont 6 cartons.

Tirage des abonnements, 4 carnets d'épargne de fr. 550,— de valeur. Prix des abonnements : fr. 33,— (valeur réelle fr. 46,—).

Dès la fin du loto, samedi 15 juillet et dès 20 h. 30, dimanche 16 juillet

BAL

conduit par un orchestre du tonnerre !

Je cherche une
Sommelière

Débutante acceptée.
Congés réguliers, vie de famille.
Martin Michaud, café du Simplon, St-Maurice, tél. 3 64 74.

Docteur Léon de Preux

Chirurgien FMH
ABSENT
reprendra ses consultations le 31 juillet

Docteur Félix Gentinetta

Spécialiste FMH
Maladies des enfants
Martigny
ABSENT
jusqu'au 24 juillet

Dentiste Jean Burgener

MARTIGNY

de retour

A vendre

20 000 PLANTONS

choux-fleurs, géants, blancs, très hâtifs. 27 fr. le cent.

10 000 PLANTONS

choux-raves beurrés. 12 francs le cent.

Toutes quantités de plantons poireaux. 10 fr. le cent.

Se recommande : **E. Guillod-Gatti, marchand grainier, Nant/Vully, tél. (037) 7 24 25.**

Cinémas

ETOILE Martigny

Lundi 10 et mardi 11 - 16 ans révolus - Un « super-western »
LE SHÉRIF AUX MAINS ROUGES
avec
Joël McCrea et Julie Adams

CORSO Martigny
6 16 22

Lundi 10 et mardi 11
(16 ans révolus)
une comédie gaie, divertissante
LAZZARELLA
Parlato italiano - sous-titré français

CORBILLARD-AUTOMOBILE
CERCUEILS
COURONNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

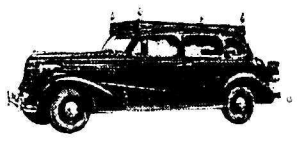

Pompes funèbres
Marc CHAPPOT
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13

On demande
Jeune fille

pour le service dans boulangerie - pâtisserie - tea-room.
Entrée de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffre P 90 549 S à Publicitas, Sion.

LISEZ attentivement les **petites annonces**

On demande
2 mécaniciens et 1 manœuvre

de garage. Bon salaire, entrée de suite ou à convenir.
S'adr. au garage J.-J. Casanova, St-Maurice, tél. (025) 3 63 90.

SPORTIFS !

abonnez-vous au „Confédéré"

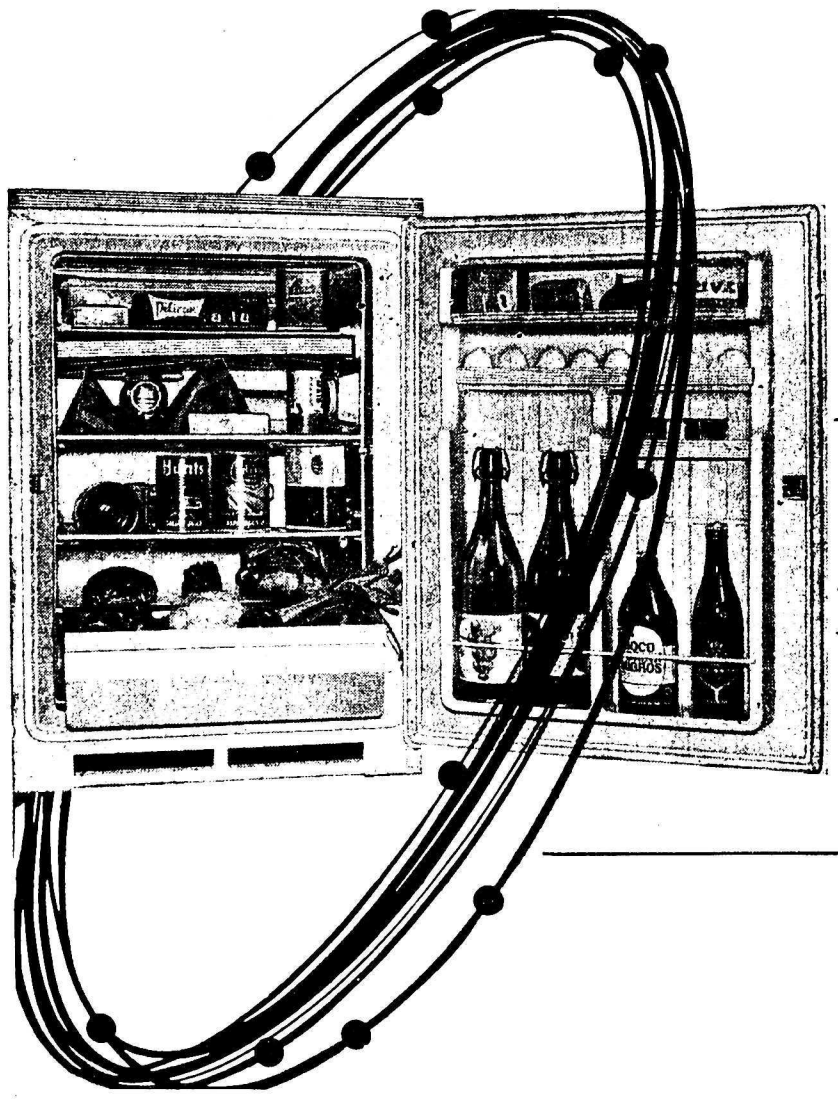

Sigma
— le réfrigérateur avec porte à casiers réglables!

Les différents casiers de la porte peuvent être réglés à volonté selon les dimensions et le volume des provisions...
C'est à l'usage que vous vous rendrez compte de cet avantage important offert par SIGMA.

MIGROS

SIGMA 125 litres
Muni d'un dessus en RESOPAL résistant aux égratignures. Il comprend 4 zones de refroidissement différentes pour chaque variété de denrées. Compresseur.
448.-

SIGMA 145 litres
Muni également d'un dessus en RESOPAL, pouvant être utilisé comme table de travail. Petites dimensions extérieures comparées à la surprenante capacité intérieure (frigo idéal pour les petites cuisines d'aujourd'hui). Compresseur
498.-

SIGMA 190 litres
Modèle de luxe, de forme moderne, capacité extraordinaire, aménagement rationnel de l'intérieur de la porte. Compresseur.
698.-

Aujourd'hui déjà le style de demain!

SIGMA Garantie: 1 an pour les réfrigérateurs
5 ans pour les agrégats

SIGMA Vous profitez d'un service organisé dans toute la Suisse selon les principes les plus modernes.

SIGMA **Important:** Tous nos réfrigérateurs sont munis du tiroir à légumes, ceci sans supplément de prix. Tenez-en compte en comparant les prix d'achat.

L'écoulement des abricots valaisans

L' A. T. S. communique :

Il est fort probable qu'il sera très difficile, cette année, d'écouler la récolte d'abricots valaisans. On prévoit une récolte de 10 millions de kilos, alors que la récolte moyenne des dix dernières années était de 3,7 millions de kilos. Jusqu'à la fin de juin, on avait importé 9,5 millions de kilos d'abricots étrangers. L'importation, qui était libre jusqu'au 3 juillet, atteindra environ 10 millions de kilos, contre 8,6 millions en moyenne les dix dernières années.

La consommation moyenne de cette décennie a été de 12,2 millions de kilos. Cette année, les consommateurs disposent de 20 millions de kilos environ (importations + récolte du pays). Les spécialistes sont d'avis qu'il est presque impossible d'écouler une telle quantité d'abricots, d'autant plus que la récolte des autres fruits (fraises, cerises, groseilles, etc.) est aussi abondante.

Les producteurs et les fabriques de conserves ont pris des mesures mais ces mesures seront insuffisantes.

L'Union des producteurs valaisans et la « Fruit-Union » ont donc adressé, dès le 16 juin, une requête au Département fédéral de l'économie publique, pour solliciter son assistance. Dans sa séance du 4 juillet, le Conseil fédéral a envisagé les décisions à prendre. L'aide de la Confédération pourrait prendre diverses formes : subventions pour faire baisser les prix, subventions spéciales pour les régions de montagne, contribution à la campagne de propagande, encouragement de l'exportation, enfin subventions pour l'entreposage dans des installations frigorifiqeus.

1 franc par kilo

De Berne, cependant, on apprend que le prix des abricots valaisans a été fixé à raison d'un franc par kilo à la production. La récolte, qui vient de commencer ne battra, toutefois, son plein que dans une dizaine de jours.

DISTRICT DE SION

Clôture des cours au collège de Sion

COLLÈGE CLASSIQUE

Ont obtenu le certificat de maturité, type A : de Werra Philippe, Aymon Eugène, Pralong Marcel, Fellay J.-Blaise, Berthod Paul, Crettaz Jean-Marie, de Roten Jean-Romain, Obrist Paul, Theytaz Michel.

Type B : Délèze Jean-Maurice, Grosset Jean-Claude, Evéquoz Michel, de Preux François-Xavier, Tavernier Philippe, Nançoz Michel-André.

COLLÈGE SCIENTIFIQUE

Ont obtenu le certificat de maturité : Biollay Yves, Schmelzbach P.-Antoine, Baechler Pierre, Scholl Eric, Fellay Philippe, Gay Jean-Bernard, Défago Jean-Luc, Bossy André, Iten Pierre, Kuchler Pierre-Louis, Carron Laurent, Lagger Nicolas, Melo Antonio, Héritier Michel.

SECTION COMMERCIALE

Ont obtenu le certificat de maturité : Bitschnau Michel, Cappi Norbert, Mauris Eugène, Zufferey Bernard, Berguerand Georges, Caruzzo Pierre, Bornet Pierre, Revaz Régis, Bender Andre, Beytrison Roger, Gronges Max, Von der Weid Nolito, Rouiller Ch.-Henri, Crittin Edy, Frochaux Ch.-André, Actis Serge, Darbellay David, Damay Pierre.

Ont obtenu le diplôme : Aeschlimann Hans, Bonvin Pierre, Papilloud Jean-Paul, Julen Pierre, Bohnet Raphaël, Debons Norbert, Fournier Georges, Rossier Gérard, Prince Jean, Zuchuat Charles, Bernard Jean-François, Diethelm Roger, Maytain Jean-Louis, Attinger Jean-Michel, Praz Gabriel.

Fondation Terrier : le prix est attribué à Bitschnau Michel.

Collège classique, Note 6

VIIe classe - Lycée I : Meyer Stéphane, Pralong Claude, Gaspoz Jean, de Preux Jacques, Antille Jean-Claude.

VIe classe - Rhétorique : Perruchoud André, Salamolard Michel, Delaloye Robert.

Ve classe - Humanités : Crittin Jean, Perraudin Nicolas.

IVe classe - Syntaxe : Grand Philipe, Zufferey Charles, Carron Raphaël, Gay Raphaël.

IIIe classe - Grammaire A : pas de 6.

IIIe classe - Grammaire B : Bonvin Pierre-Michel, Perraudin Michel.

IIe classe - Rudiments A : Mayoraz Joseph.

IIe classe - Rudiments B : Capponi Sandro.

1re classe - Principes A : Perruchoud Richard, Jacquod André.

1re classe - Principes B : Piccot Jean-Jacques.

1re classe - Principes C : Arlettaz Gérald, Zufferey J.-Marie.

Section scientifique, Note 6

3e classe : Monnet André, Antille André, Weber Ulrich, Braune René.

2e classe : Muller Ch.-Marc, Wetterwald Victor.

1re classe : pas de note 6.

Section commerciale, Note 6

2e classe : Fournier Firmin.

1re classe : pas de note 6.

Le problème de développement pour les populations agricoles de montagne

L'an passé la FAO faisait effectuer dans les régions alpines de 5 pays européens, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Suisse une enquête sur les conditions de vie de la population. Le rapport établi à l'issue de cette enquête, faisait ressortir que le standard de vie dans ces régions, et surtout pour les populations agricoles, restait bien en-dessous du standard de vie moyen du pays considéré. Et au pourquoi posé à cette question, la réponse est simple : la jeunesse déserte la terre en masse, les gens deviennent plus vieux et les femmes se refusent à vivre à la campagne. Partout on constate dans les populations campagnardes de la montagne une passivité, une résignation quasi-générale.

Consciente de l'importance de cette question dans l'économie d'un pays la CEA a organisé cette année à Klagenfurt (Autriche) une série de journées d'études au cours desquelles a été repris tout le problème de la condition économique et sociale des populations de la montagne. Si lo'n veut s'attaquer au problème que pose la situation actuelle de ces populations, il faut tout d'abord prendre nettement conscience du fait que dans les régions de montagnes, l'agriculture représente en général l'activité économique la plus exercée. C'est pour cette raison qu'il importe de commencer par elle.

C'est pourquoi à Klagenfurt, M. Neuenschwander, ingénieur agronome à la Division de l'Agriculture du Département de l'économie publique a exposé les grandes lignes d'un programme de développement susceptible d'améliorer la condition des agriculteurs de la montagne. De nombreuses mesures ont été préconisées, dont nous ne retiendrons cependant que celles qui nous semblent les plus intéressantes.

S'il importe de protéger dans la mesure du possible le paysan de la montagne, son bien et ses terres contre les forces de la nature, il est plus nécessaire encore de procéder à un remaniement parcellaire. On profitera de cette occasion pour doter les régions de montagnes d'un réseau de routes et de chemins. De bonnes voies de communications sont en effet une des conditions indispensables à la mise en œuvre rationnele, de machines qui permettront aux paysans de la montagne d'améliorer grandement le rendement de ses terres.

L'assainissement des conditions d'habitation s'impose également, si l'on veut redonner à la paysanne de la montagne le goût et la joie de vivre et de demeurer à la terre, d'y fonder une famille.

En outre comme dans l'économie alpestre l'élevage du bétail constitue l'élément de base, c'est une absolue nécessité de vouer à toute la question des fourrages, que ce soit l'ensemencement, la récolte ou la conservation, la plus grande attention. La qualité du cheptel doit être un souci constant du paysan, qu'un danger menace sans cesse : la concurrence chaque jour plus grande du paysan de la plaine qui de plus en plus achète des alpages de montagne.

Il est aussi regrettable que l'élevage du petit bétail, de porcs notamment, soit en nette régression dans les régions de montagne et il suffirait de peu de choses peut-être pour lui donner un essor nouveau.

Quant à la protection et aux soins à apporter à nos forêts de montagne, leur importance n'est pas douteuse surtout si l'on songe que la forêt peut assurer, pendant les longs mois d'hiver, au paysan de la montagne, de solides ressources.

Nous évoquerons encore le problème de la formation scolaire et post-scolaire qui dans les villages de la montagne, conditionne plus encore qu'ailleurs, peut-être, le progrès. Des cours d'orientation, de formation, de perfectionement professionnel, seraient les bienvenus.

Par ailleurs, le recours dans tous les domaines où cela est possible, à l'application de méthodes coopératives devraient tendre à se généraliser pour le plus grand bien de tous.

Une législation rurale adaptée aux problèmes actuels, un système de compensation financière entre les communes de la montagne plus ou moins riches devraient permettre une revitalisation de la vie paysanne montagnarde. S'il est vrai que les conditions varient d'une commune à l'autre, il ne faudrait pas pour autant renoncer à une réglementation prévue pour l'ensemble du pays, chaque commune pouvant l'appliquer en tenant compte de ses données qui lui sont propres.

Quant au moyen de réaliser cette œuvre, c'est un autre aspect du problème, dont le fond reste, la préparation psychologique et morale qui doit insuffler aux paysans de la montagne la foi en lui-même et en son avenir. R. T.

CONFÉDÉRATION

GRISONS

Une fabrique détruite par un incendie

Le feu a détruit, samedi après-midi, une fabrique de dalles pour la construction, située à Trimmis, dans les Grisons. Seul un dépôt de bois a pu être en partie préservé. Les dégâts atteindraient plus de 400 000 francs.

Commission pour le financement des routes nationales

Une session parlementaire vient à peine de s'achever qu'on parle déjà de la prochaine, celle qui débutera en septembre et au cours de laquelle on discutera du nouveau projet de financement des routes nationales. La nouvelle commission chargée d'examiner les projets du département des finances est présidée par M. Alfred Akermann, conseiller national radical, de Lucerne, qui avait proposé une solution de compromis, soit une surtaxe de 5 cts. au lieu de 7 ct. Si ce conseiller national avait été écouté, la Confédération aurait certainement épargné les frais et les conséquences d'un scrutin populaire. L'arrêté aurait pu aussi déployer immédiatement ses effets. Cette année, la circulation est plus intense encore qu'en 1960. Nos routes sont véritablement submergées par la motorisation et la chronique des accidents s'allonge impitoyablement. Dans notre pays, quelque 140 accidents se produisent journellement. Il y a chaque année 1 blessé sur 150 habitants. Disons que si l'état du réseau routier n'est pas une cause directe d'accidents, l'amélioration de nos routes en assurant une plus grande fluidité du trafic diminuera les risques de collisions et d'embardée sur la chaussée.

Le magistrat et le peuple

Dans son discours d'adieu, le conseiller fédéral Petitpierre a parlé du lien étroit qui existe entre le peuple et le gouvernement. « Les conseillers fédéraux sont souvent critiqués et parfois désavoués dans des votations populaires. Beaucoup de citoyens, a déclaré l'ancien chef du Département politique, se désintéressent des affaires publiques. Mais souvent nous recevons des lettres d'hommes et de femmes que nou ne connaissons pas, de tous les milieux et de toutes les religions du pays et dans lesquelles on nous exprime de la reconnaissance, de la confiance. Cela nous donne l'impression ou l'illusion que nous ne travaillons pas en vain. La sympathie de quelques-uns nous console de l'indifférence de beaucoup. »

Ces quelques paroles démontrent combien l'ancien conseiller fédéral Petitpierre, connu de près et de loin, était attaché au peuple. Il incarnait parfaitement la démocratie suisse et a su suivre les lignes directrices du parti radical qui joua un rôle prépondérant dans la formation de la Confédération et qui aujourd'hui maintient fermement son rang parce qu'à la base de son programme il y a le respect de la personnalité humaine.

L'assurance-invalidité a versé près de 5o millions

L'assurance - invalidité fonctionne depuis une année. Les dépenses se sont élevées à 53,5 millions de francs, soit 37,3 millions (69,7 %) pour les prestations (rentes et versements à la journée), 11,7 millions (21 %) pour les mesures d'assistance individuelles, 291 mille francs (0,5 %), pour les contributions aux établissements, et 4,1 millions (7,9 %) pour les frais administratifs. Ces chiffres sont provisoires, de nombreux cas en suspens ne pouvant être comptabilisés que pour le second exercice.

Les conseillers d'Etat bernois et les activités accessoires

L'initiative concernant une limitation des activités extra-officielles des conseillers d'Etat bernois a recueilli 15 000 signatures. Les feuilles portant ces signatures ont été remises à la chancellerie d'Etat. Pour aboutir dans le canton de Berne, une initiative législative doit recueillir 12 000 signatures. L'initiative est ainsi libellée :

« La fonction de conseiller d'Etat est incompatible avec toute autre fonction rémunérée. »

Cette initiative a été lancée par les jeunes radicaux et soutenue par le parti radical du canton de Berne.

Qui supporterait les charges des nouvelles taxes postales ?

La commission du parti radical pour le commerce et l'industrie s'est réuni sous la présidence du conseiller national Burgi, de Saint-Gall. Elle a examiné le projet de hausse des taxes postales et a constaté qu'il s'agissait surtout d'un supplément sur les colis. De nombreux artisans et détaillants verraient ainsi leurs frais généraux augmenter. Pour cette raison la commission est d'avis qu'il faudrait revoir la répartition interne des charges que supportent les postes. Le projet présenté devrait être remanié et cela aussi en raison de la situation financière très favorables des PTT.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre sur l'hospice du Grand-Saint-Bernard

« Dieu sur les montagnes. Saint Bernard de Menthon ».

Par Marcel Michelet. Préface de S. E. Mgr Adam.

1 vol. 192 pages, 15/21 cm. illustré de 28 pages hors-texte, d'après les photographies de Benedikt Rast. Couverture illustrée deux couleurs sous acétate.

Connu dans le monde entier par son rayonnement, l'Hospice du Grand-St-Bernard l'est peut-être moins dans ses origines et la personne de son fondateur.

Une tradition fait naître Bernard au château de Menthon ; de gracieuses légendes le prennent au château paternel, la veille de ses noces avec Marguerite de Miolans et le conduisent dans la vallée d'Aoste, où ses fonctions d'archidiacre le vouent au service des pèlerins et des voyageurs : son zèle missionnaire le met ainsi en contact avec les populations frustres et les brigands des régions alpines.

Pour les voyageurs aux prises avec les difficultés de la montagne et la méchanceté des hommes, il crée ces refuges bienfaisants à l'âme et au corps que sont les hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard : il installe « Dieu sur les montagnes ».

C'est la personnalité attachante de ce missionnaire au grand cœur que le chanoine Michelet fait revivre en son milieu, en son temps, au cœur d'une Eglise bien troublée ; tout en situant brièvement le problème historique, l'auteur s'attache surtout à pénétrer la vie spirituelle de cet apôtre de la montagne, que Pie XI a proclamé modèle et protecteur des alpinistes.

Benedikt Rast a rapporté de son voyage sur les traces de saint Bernard un album d'une émouvante beauté ; les 28 hors-texte de l'ouvrage en reproduisent les plus belles pages.

Editions du Grand-Saint-Bernard, Martigny (Valais, Suisse). Prix 10.50.

D'un numéro à l'autre

Drame atroce

Un drame atroce s'est déroulé dans la nuit de vendredi à samedi à Frankenthal (Palatinat). Un père de famille, Josef Jonas, 57 ans, a tué à coups de hache, au cours d'une crise de folie, trois de ses cinq enfants, âgés de 4 à 10 ans. Deux autres fillettes, âgées de 14 et 15 ans, ont pu se sauver et alerter la police.

Le drame a éclaté alors que la femme de Josef Jonas, de 19 ans sa cadette, venait de quitter le domicile conjugal. Son mari l'avait menacée d'une aiguille à tricoter parce qu'elle n'était pas rentrée directement à la maison après son travail.

Jonas avait subi, pendant la dernière guerre, une grave blessure à la tête et était sujet à des crises. Il ne pouvait plus exercer sa profession.

Il a affirmé par la suite qu'il ne se souvenait plus de ce qui s'était passé depuis le moment où il s'était couché. Lorsqu'on lui apprit qu'il avait massacré ses trois enfants, il s'effondra.

Les Etats-Unis s'apprêteraient à lancer un second homme à travers l'espace

L'Administration de l'aéronautique et de l'espace a l'intention de lancer un second homme dans l'espace d'ici une quinzaine de jours et probablement dans les premiers jours de la semaine prochaine. Il s'agirait d'un vol suborbital comme le fut celui d'Alan Shepard le 5 mai dernier, les responsables du projet définitif désirant s'assurer de toutes les garanties avant d'envoyer un cosmonaute sur une orbite, projet qui est d'ailleurs prévu pour un proche avenir.

On pense que le deuxième Américain de l'espace sera le colonel John Glenn. Son saut dans l'espace durera environ 15 minutes et couvrira à peu près la même distance que celui d'Alan Shepard. La capsule sera lancée au moyen d'une fusée Redstone.

L'URSS augmente son budget militaire pour 1961

« Tenant compte des préparatifs militaires de l'Otan, le gouvernement soviétique s'est vu obligé de demander au ministère de la défense de l'URSS de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, la réduction des forces armées soviétiques prévue pour 1961 », a déclaré M. Khrouchtchev dans un discours prononcé à la réception de la nouvelle promotion d'officiers soviétiques.

M. Khrouchtchev a également annoncé qu'étant donné que les pays de l'Otan accroissent leurs budgets militaires, le gouvernement soviétique a décidé d'augmenter cette année de 3 144 000 000 roubles le budget consacré à la défense.

Mme Hemingway dément

Mme Ernest Hemingway a catégoriquement démenti, samedi, les informations selon lesquelles son mari, déprimé par la maladie, se serait donné la mort. Elle a ajouté qu'elle était convaincue qu'il s'agissait d'un « incroyable accident », précisant que son mari n'était pas en train de nettoyer un fusil lorsqu'il est mort, mais qu'il était en train de « regarder » l'arme.

Les Etats-Unis boycotteront les fêtes de l'indépendance katangaise

L'ambassade des Etats-Unis à Léopoldville a ordonné à son consul à Elisabethville, M. Canup, de s'abstenir de toute participation aux cérémonies officielles organisées aujourd'hui dans cette dernière ville pour célébrer le premier anniversaire de l'indépendance katangaise.

Des instructions similaires auraient été données au consul de Grande-Bretagne. Les occidentaux estimeraient que leur présence aux cérémonies officielles pourrait être interprétée comme une reconnaissance de la sécession proclamée il y a un an par le président Tshombé.

Catastrophe minière : 108 morts

La radio tchécoslovaque annonce que cent huit mineurs ont péri dans un incendie qui s'est déclaré à la mine Dukla, à Dolni Sucha, dans le bassin houiller de Ostrava. Un fonctionnaire tchécoslovaque a déclaré à l'agence Reuter que la catastrophe avait été provoquée par une explosion de gaz. La fumée, la chaleur et les émanations de gaz ont considérablement entravé le travail des équipes de secours. Bien que l'espoir de sauver des vies humaines eut été faible, tous les moyens disponibles furent mis en œuvre.

A l'aube, il fallut suspendre les opérations de sauvetage afin de ne pas mettre de nouvelles vies en danger. Il n'existe d'ailleurs maintenant aucun espoir de retrouver vivant un des cent-huit mineurs se trouvant au moment de l'explosion dans la mine.